Accusé de réception en préfecture 068-216800557-20231018-DCM12102023\_4\_3-DE Date de télétransmission : 18/10/2023 Date de réception préfecture : 18/10/2023

Département

### **COMMUNE DE BRUEBACH**

HAUT-RHIN

# Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement MULHOUSE-SUD

**SEANCE DU 12 OCTOBRE 2023** 

Nombre de Conseillers élus

15 L'an deux mille vingt-trois, le 12 octobre

Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach

étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en fonction 14 <u>Présents</u>: M. Christophe SIX - M. Daniel BING, Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - Mme Priscille BAKAJ - M. Jean-Baptiste IDCZAK - M. Benoît RINGENBACH - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND - Mme Brigitte

**ESTERMANN** 

Conseillers présents 10 + 3 procurations Absent excusé et non représenté : Mme Brigitte OSTERTAG

Absents: /

A donné procuration :

Mme Caroline MULLER à M. Gilles SCHILLINGER M. Luc RIEFFEL à Mme Corinne HAJOSI Mme Aurélie LHOMMÉ à M. Aurélien MEROT

Mme Corinne HAJOSI a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

#### 4. Travaux

# 4.3. <u>Création d'un terrain multisport, d'un pumptrack et d'une aire de jeux - rue de</u> Landser

Monsieur le Maire donne la parole à Messieurs Benoît RINGENBACH et Aurélien MEROT. Il est rappelé qu'en séance du 02 mars 2023, le Conseil Municipal a approuvé l'Avant-Projet Définitif du projet de création d'un terrain multisport, d'un pumptrack et d'une aire de jeux rue de Landser.

La procédure de consultation des entreprises a été lancée le 07 juillet 2023, selon la procédure d'appel d'offres ouvert pour les lots :

- 01: V.R.D.
- 02: MOBILIER DE JEUX

Les candidats avaient jusqu'au 07 septembre 2023 pour remettre une offre.

Accusé de réception en préfecture 068-216800557-20231018-DCM12102023\_4\_3-DE Date de télétransmission : 18/10/2023 Date de réception préfecture : 18/10/2023

La Commission d'Appel d'Offres et Aire de jeux, réunie le 28 septembre 2023, a décidé de lancer une phase de négociation pour les deux lots auprès de toutes les entreprises qui ont répondues.

### LOT 1 - V.R.D.

Pour la négociation, les commissions ont décidé de supprimer les positions :

1.5.1.1.2.	BANC BERCY	U	6.00
1.5.2.1.3.	CORBEILLE OBLONUE REF 200533N	U	2.00
1.5.10.3	APPUIS VELO SINEU GRAFF 43 0100 ACIER + RAL 9007	U	4.00

Pour le lot 1, les critères d'attribution ont été appréciés selon la pondération énoncée dans le règlement de consultation, à savoir :

- MEMOIRE TECHNIQUE sur 45 points
- PRIX sur 50 points
- DELAI sur 5 points

Après vérification et analyse de toutes les réponses et selon la grille des critères énoncés, il apparaît le classement suivant :

1.	Travaux Publics 3 Frontières	90,80 / 100
2.	GIAMBERINI	87,21 / 100
3.	PONTIGGIA	84.16 / 100
4.	COLAS	80,02 / 100

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer le marché du lot 1 V.R.D. à l'entreprise Travaux Publics 3 Frontières pour un montant de 146 430, 18 € H.T.

### LOT 2 – MOBILIER DE JEUX

Pour le lot 2, les critères d'attribution ont été appréciés selon la pondération énoncée dans le règlement de consultation, à savoir :

- MEMOIRE TECHNIQUE sur 50 points
- PRIX sur 45 points
- DELAI sur 5 points

Après vérification et analyse de toutes les réponses et selon la grille des critères énoncés, il apparaît le classement suivant :

1.	KOMPAN	98,60 / 100
2.	NGE PAYSAGE	95,00 / 100

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer le marché du lot 2 MOBILIER DE JEUX à l'entreprise KOMPAN pour un montant de 104 671,07 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve l'attribution le Lot 1 V.R.D. à l'entreprise Travaux Publics 3 Frontières pour un montant de 146 430, 18 € H.T.,
- approuve l'attribution du lot 2 MOBILIER DE JEUX à l'entreprise KOMPAN pour un montant de 104 671,07 € H.T.,

Accusé de réception en préfecture 068-216800557-20231018-DCM12102023\_4\_3-DE Date de télétransmission : 18/10/2023 Date de réception préfecture : 18/10/2023

- **autorise** Monsieur le Maire, à signer les marchés correspondants avec les entreprises Travaux Publics 3 Frontières et KOMPAN,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## BRUEBACH le 17 octobre 2023

La Secrétaire de séance, Corinne HAJOSI Le Maire, Gilles SCHILLINGER